

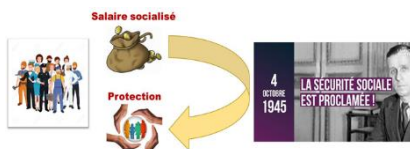


ET SI ON BATISSAIT LA SECURITE DU 21^{ème} SIECLE !

Née par Ordonnances, lois et décrets, mais aussi par les « petites mains » du peuple, d'octobre 1945 à octobre 1946, sous la tutelle du Ministre du Travail et de la Sécurité Sociale Ambroise Croizat :

La Sécurité Sociale vise à garantir chacun des aléas de la vie.

A nous, de conquérir une sécurité sociale digne du 21^{ème} siècle répondant aux besoins de la population.



Journée d'étude :

« La sécurité sociale du XXI^{ème} siècle : la CGT propose un projet moderne et d'avenir pour notre société », à destination des syndicats

Vendredi 4 octobre 2024

De 8h30 à 16h30

Salle des Congrès

À la Bourse du Travail – Lyon 3

